



Litige paiement de bonus établi par contrat

Par **laurent**, le **06/07/2010** à **19:11**

Bonjour,

mon employeur m'a fait signer un contrat d'autoentrepreneur , il affirme dans celui ci que je dois effectuer telle et telle tache et rendre compte de mon travail quotidiennement par un "resumé détaillé".

A terme de ma mission il est écrit dans mon contrat que je dois toucher un bonus de X EUR conditionné au fait que "je remplie bien ma mission".

Tout c'était tres bien passé jusqu'a la fin de mon travail (mails quasi quotidien et ne m'a jamais reproché quelque chose ni par email ni de vive voix), il m' a aussi donné lors mon dernier un certificat de mission où il inscrit aussi des eloges sur la qualité de ma prestation et de mon comportement.

Or le lendemain de la fin de moins contrat je lui demande quand je toucherais mon bonus et la il commence a s'énervé et a me refuser son paiement... maintenant il ne veut plus discuter (juste par email..) et encore il a un ton dur et incrimine maintenant mon travail et les résultats (affirmant que je n'ai pas rapporter de l'argent a la boite..) Je tiens a préciser qu'a aucun endroit de mon contrat il est inscrit que j'ai une obligations de résultat ...et que deux autres collègues on était payé un mois de bonus quelques mois précédemment (et ceci sans resultat nous faisons le meme travail et personne n'a eu de resultat)

Je lui ai envoyé un Lettre recommander avec AR,

Tout le monde dans cette entreprise connait cette meme situation actuellement

Qu'en pensez vous?

Merci de votre reponse